

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DIEUE SUR MEUSE

SEANCE DU 21 MARS 2026

Afférents au Conseil	15
En exercice	15
Qui ont pris part à la délibération	15
Date de convocation	16/03/2026
Date d'affichage	23/03/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

055-215501545-20260321-2026-03-D03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/03/2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt et un mars, à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Romuald LEPRINCE, maire.

Etaient présents : Romuald LEPRINCE, Agnès ROUX, Christophe PUZIN, Elise BOCCIARELLI, Pascal LEPAGE, Frédérique SERRE, Julien FABER, Sophie KOLLROS, Valérie COLIN, Thomas ZEHREN, Stéphanie CHENAL, Yvon PERIDON, Anne LAMULLE, Jean-Noël LEPAGE.

Absent excusé : Julien GUILLAUME donnant pouvoir à Thomas ZEHREN.

Julien FABER est nommé secrétaire de séance.

ELECTION DES ADJOINTS

2026-03-D03

CONSIDERANT que les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

CONSIDERANT que sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

CONSIDERANT que si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2122-4 et L2122-7-2 ;

VU les résultats du scrutin relatif à l'élection des adjoints, tels que fixés au procès-verbal annexé à la présente délibération ;

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte des résultats du scrutin, comptabilise :

A l'issue du premier tour de scrutin 15 suffrages exprimés pour la liste de M. Christophe PUZIN ;

Le conseil municipal, par 15 voix POUR, 0 ABSTENTION, 0 voix CONTRE,

ELIT la liste de M. Christophe PUZIN ;

INSTALLE :

- M. Christophe PUZIN en qualité de 1^{er} adjoint ;
- Mme Agnès ROUX en qualité de 2^e adjoint ;
- M. Julien FABER en qualité de 3^e adjoint ;
- Mme Elise BOCCIARELLI en qualité de 4^e adjoint ;

AUTORISE le maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ont signé au registre les membres présents.

Copie conforme.

Le Maire,
Romuald LEPRINCE.